


PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

**DONATEUR.TRICE.S
INDIVIDUEL.LE.S**



YWCA
QUÉBEC
Fondation



À la Fondation YWCA Québec, chaque geste de générosité est un levier de changement pour les femmes et les filles de notre communauté. Notre programme de reconnaissance a été conçu pour honorer cet engagement, en créant des ponts entre nos donateur.rice.s et l'impact réel de leurs contributions.

CULTIVER L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Notre programme de reconnaissance pour **nos donateur.rice.s individuel.le.s** se veut humain et tangible. Nous souhaitons que vous portiez fièrement les couleurs de la YWCA Québec et que vous pénétriez au cœur de notre mission.

Les montants correspondent au cumul durant l'année civile à compter du 1er janvier 2026.

- **500 \$** : Vous recevez une lettre de remerciements signée par les directrices générales et les présidentes des conseils d'administration de la YWCA Québec et de sa Fondation, accompagnée d'un chèque-cadeau d'une valeur de 20\$ valable à notre Écoboutique.
- **1 000 \$** : Vous êtes invité.e à nos déjeuners privés des donateur.rice.s incluant une visite de la YWCA Québec. Vous profitez également d'un espace réservé lors de l'un de nos événements grand public.
- **2 500 \$** : Votre soutien est souligné par un cadeau spécial aux couleurs de la YWCA Québec. Vous bénéficiez aussi d'un moment privilégié avec les directions générales de la YWCA Québec et de sa Fondation en marge de notre Assemblée Générale Annuelle.
- **5 000 \$** : Vous bénéficiez de deux billets pour l'un de nos événements phares (événement autour de nos ambassadrices ou événement corporatif). Vous accédez par ailleurs au prestigieux Cercle Y, marqué par la remise d'un cadeau d'arrivée et du livre des 150 ans de la Y en version dédiée.
- **10 000 \$** : Vous bénéficiez de deux billets pour nos deux événements phares (événement autour de nos ambassadrices et événement corporatif). Vous êtes par ailleurs mentionné.e dans notre rapport annuel pour votre engagement et votre soutien à nos côtés.

LE CERCLE Y : UNE COMMUNAUTÉ D'ENGAGEMENT DURABLE

Au-delà des paliers de reconnaissance annuel, nous avons créé le Cercle Y, un espace privilégié regroupant nos philanthropes allié.e.s les plus fidèles. Le Cercle Y n'est pas seulement une question de montant, c'est le symbole d'un engagement soutenu envers la mission de la YWCA Québec.

Critères d'adhésion

L'accès au Cercle Y entre en vigueur dès maintenant et est réservé aux donateur.rice.s individuel.le.s répondant à l'un des deux critères suivants :

- **Engagement annuel majeur** : Avoir réalisé un don cumulé de 5 000 \$ ou plus, ou pris un engagement de ce montant (don mensuel) au cours de l'année civile.
- **Fidélité exemplaire** : Être un.e donateur.ice régulier.ière de la Fondation depuis plus de 5 ans, peu importe le montant annuel, car la pérennité de notre action repose sur votre constance.

Avantages exclusifs aux membres du Cercle Y

En rejoignant ce cercle, vous bénéficiez d'une reconnaissance distinctive :

- **Identité et appartenance** : Remise d'un cadeau d'arrivée et du livre des 150 ans de la Y en version dédiée
- **Accès privilégié** : Invitations aux déjeuners des donateur.rice.s avec visite privée des installations pour constater l'impact de votre générosité.
- **Moment de gouvernance** : Un moment privilégié de rencontre avec les directions générales de la YWCA Québec et de la Fondation à l'occasion de l'Assemblée Générale Annuelle en juin.
- **Visibilité** : Pour ceux qui le souhaitent, une visibilité accrue au sein de nos communications annuelles et, pour les engagements les plus marquants, une présence pérenne dans les espaces physiques de la Y.

CHAQUE DON FAIT UNE DIFFÉRENCE. MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS.

Pour toute question vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante :

fondation@ywcaquebec.qc.ca

FOIRE AUX QUESTIONS

À partir de quand les dons sont-ils pris en compte dans le programme de reconnaissance ?

Les dons sont cumulés à partir du 1er janvier 2026 pour le programme de reconnaissance annuel. Pour le Cercle Y, le calcul se fait dès maintenant.

Le cumul des dons est-il remis à zéro chaque année ?

Non, le cumul des dons est calculé à vie pour chaque individu. Les montants s'additionnent d'une année à l'autre et ne sont pas remis à zéro.

Comment et quand est calculé mon niveau de reconnaissance ?

Le calcul du cumul des dons est effectué chaque année, au mois de janvier, pour l'année précédente. Les avantages associés au palier atteint sont ensuite attribués à partir de ce moment. Lorsque vous atteignez un nouveau palier, vous êtes contactés par courriel pour vous en informer.

Comment fonctionnent les paliers de reconnaissance ?

Vous bénéficiez de l'ensemble des avantages allant jusqu'au palier le plus élevé que vous avez atteint. Les avantages sont remis **une seule fois par palier**.

Quels types de contributions ne sont pas inclus dans le cumul des dons ?

Les montants liés à l'achat de billets pour des événements-bénéfice ainsi que les achats effectués lors d'encans ne sont pas pris en compte dans le calcul du cumul.

Comment puis-je récupérer les avantages qui me sont attribués ?

Les avantages doivent être récupérés sur place, à l'accueil de la YWCA Québec, sur présentation d'une pièce d'identité. Aucun envoi postal ne pourra être fait. Les avantages sont offerts dans la limite des stocks disponibles.